



CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 9 février 2025**, afin de se prononcer sur l'objet suivant :

VOTATION POPULAIRE

1. « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) ».

Les électrices et électeurs désirant voter au bureau de vote peuvent se présenter à la salle des Abris PC (Place de la Thoune à Icogne).

Ouverture du bureau :

- dimanche 9 février 2025, de 10h00 à 11h00.

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 16 janvier 2025

L'Administration communale

